

GUELMA

CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE EXTRA-PLAT

Sauter



Chauffage

Chauffe-eau

Ventilation

GUELMA

**Nous vous remercions d'avoir choisi
ce chauffe-eau SAUTER et de nous avoir ainsi
témoigné votre confiance.**

Veuillez lire attentivement cette notice de façon à :

- rendre votre installation conforme aux normes,
- optimiser les performances de fonctionnement de votre appareil.

Notre responsabilité ne saurait être engagée pour des dommages causés par une mauvaise installation ou par le non-respect des instructions se trouvant dans ce document.



Avertissements Généraux

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de cet appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil. Cet appareil peut être utilisé par des enfants d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénués d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(s) ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

INSTALLATION

ATTENTION : Produit lourd à manipuler avec précaution.

- Installer l'appareil dans un local à l'abri du gel (4°C à 5°C minimum).
- Placer l'appareil dans un lieu accessible.
- La destruction de l'appareil par surpression due au blocage de l'organe de sécurité est hors garantie.
- Prévoir une aération du local d'installation. La température de ce local ne devra pas dépasser 35°C.
- Lors de l'installation dans une salle de bain (voir figures pages 10), le chauffe eau ne doit pas être installé dans le volume V1 ou V2. Si les dimensions ne le permettent pas, il peut cependant être installé dans le volume V2. Il sera positionné le plus haut possible dans le volume V1 en montage horizontal
- Dans tout les cas de montage s'assurer que la cloison est capable de supporter le poids de l'appareil rempli d'eau.
- Les étagères de montage ne permettent de fixer l'appareil que dans les configurations précisées dans ce manuel. Ils ne permettent pas de fixer l'appareil au plafond
- Laisser au-dessous des extrémités des tubes de l'appareil un espace libre d'au moins égal à 400 mm pour pouvoir intervenir sur les équipements et accessoires.
- Se conformer aux figures d'installation pour le montage
- Il est impératif d'installer un bac de rétention sous le chauffe-eau lorsque celui-ci est positionné dans un faux plafond, des combles ou au-dessus de locaux habités. Une évacuation raccordée à l'égout est nécessaire.



Manuel à conserver même après installation du produit.

Avertissements Généraux

RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

- Un groupe de sécurité neuf, taré à 7 bar- 0,7 MPa (non fourni avec le chauffe-eau) de dimension minimale 1 / 2 " et conforme à la norme EN 1487 sera obligatoirement raccordé directement sur l'entré d'eau froide du chauffe-eau. Il devra être placé à l'abri du gel (4°C-5°C minimum)
- Un réducteur de pression (non fourni) est nécessaire lorsque la pression d'alimentation est supérieure à 5 bar- 0,5 MPa. Il devra être installé sur l'arrivée d'eau froide, après le compteur
- Vos tuyauteries doivent être rigides (cuivre) ou souple (flexibles tressés en acier inoxydable) et supporter 100°C et 10 bar (1MPa). Sinon utiliser un limiteur de température.
- Raccorder l'organe de sécurité à un tuyau de vidange, maintenu à l'air libre, dans un environnement non soumis au gel (4°C à 5°C mini), en pente continue vers le bas pour l'évacuation de l'eau pour l'évacuation de l'eau de dilatation de la chauffe ou en cas de vidange du chauffe-eau
- Le dispositif de vidange du groupe de sécurité doit être mis en fonctionnement périodiquement (au moins une fois par mois). Cette manœuvre permet d'évacuer d'éventuels dépôts de tartre et de vérifier qu'il ne soit pas bloqué.
- Pour vidanger l'appareil, couper le courant, fermer l'alimentation d'eau froide, puis vidanger grâce à la manette du groupe de sécurité en ayant ouvert un robinet d'eau chaude.
- Vérifier le bon remplissage du chauffe eau avant sa mise sous tension, en ouvrant un robinet d'EAU CHAUDE de l'EAU FROIDE doit s'écouler.
- Un léger dégagement de fumée peut apparaître pendant le début de la chauffe, se dégagement est normal.

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Avant tout démontage du capot, s'assurer que l'alimentation est coupée pour éviter tout risque de blessure ou d'électrocution.

L'installation électrique doit comporter en amont du chauffe-eau un dispositif de coupure omnipolaire (porte fusible, disjoncteur avec une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3mm, disjoncteur différentiel de 30mA).

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par un câble de mêmes caractéristiques ou un ensemble spécial disponible au près du fabricant ou de son SAV. La mise à la terre est obligatoire. Une borne spéciale portant le repère  est prévue à cet effet. Il est interdit de raccorder directement les résistances sur le réseau.

Cet appareil n'est pas conçu pour être installé au delà de 2000m d'altitude.

La notice de cet appareil est disponible auprès du service client (coordonnées en fin de notice)

Manuel d'installation et d'entretien

Chauffe-eau

Sommaire

Installation

Avant de commencer	4
Contenu du colis	4
Accessoires à prévoir	4
Outillage nécessaire	5
Main d'œuvre	5
Schéma général d'installation	6
Où installer mon chauffe-eau	10
Précautions	10
Installation spécifique en salle de bain	10
Comment installer mon chauffe-eau	11
Chauffe-eau vertical mural	11
Chauffe-eau horizontal mural	12
Raccordement hydraulique du chauffe-eau	14
Le raccordement classique	14
Le raccordement avec limiteur de température	14
Le raccordement avec limiteur de pression	15
Le remplissage du chauffe-eau	15
Raccordement électrique du chauffe-eau	16
Mise en service du chauffe-eau	16
Conseils d'entretien domestique	17
Le groupe de sécurité	17
Vidange d'un chauffe-eau	17
Détartrage	18
Champ d'application de la garantie	18

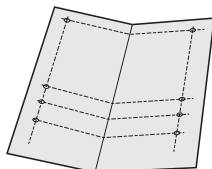
1. Avant de commencer

1.1. Contenu du colis

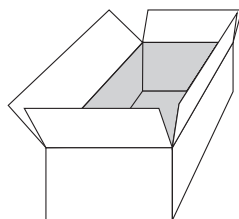
Votre colis comprend :



Notice



Plan de perçage



Emballage



Raccord di-électrique
1/2"

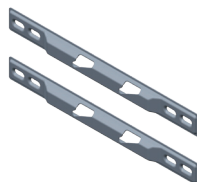


Chauffe-eau

Réducteur M/F
3/4" -> 1/2"



Étriers de fixation
multi position



1.2. Accessoires à prévoir

1.2.1. Les accessoires obligatoires et conseillés

Pour l'installation de votre chauffe-eau, vous devez prévoir les éléments suivants :

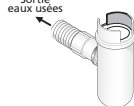
Groupe
de sécurité NEUF



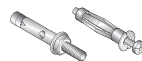
Sortie de câble murale



Siphon

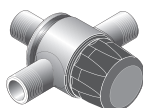


Système de fixation
(Ø 10 mm mini)
(Selon support)



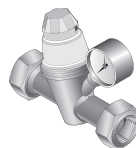
Limiteur
de température

Obligatoire en neuf
et rénovations lourdes



Réducteur
de pression

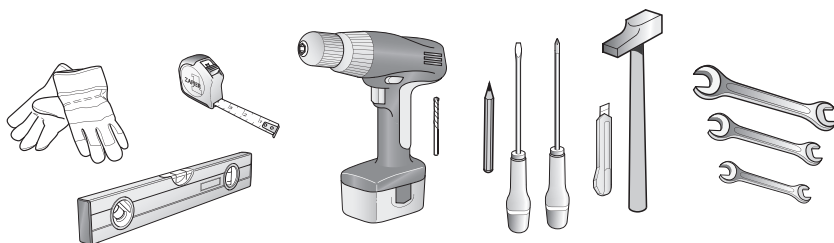
Obligatoire si la pression
d'eau de votre habitation est
supérieure à 5 bar (0,5 MPa).
Il doit être installé à la sortie
du compteur. (voir page 15)



1.2.2. Les accessoires optionnels

Le chauffe eau plat ne comprend pas d'accessoires de montage optionnels.

1.3. Outillage nécessaire



1.4. Main d'œuvre

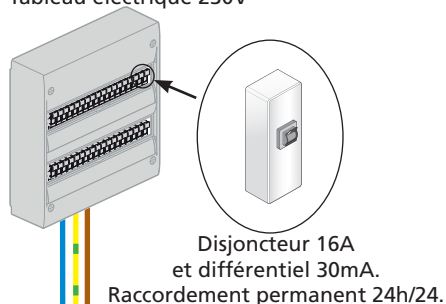


**2 personnes
pour le montage**

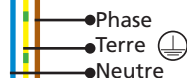


2 heures

Tableau électrique 230V

**PRECAUTIONS D'INSTALLATION :**

- Température du lieu d'installation comprise entre 4°C et 35°C
- Positionner le chauffe-eau le plus près possible des salles d'eau
- Si le chauffe-eau est installé au-dessus d'un local habité, mettre un bac de récupération d'eau



Raccord
di-électrique

Sortie
eau chaude

Arrivée
eau froide

Siphon

Robinet dans une salle de bain
par exemple

ATTENTION

Si votre tuyauterie n'est pas en cuivre (PER, multicouche...), il est **OBLIGATOIRE** d'installer une canalisation en cuivre d'une longueur minimale de 50 cm (DTU.60.1) et/ou un limiteur de température en sortie eau chaude de votre ballon. (voir p. 14)

Limiteur
de température

Eau froide

Eau chaude

Schéma général d'installation

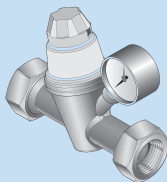
Exemple avec un chauffe-eau vertical mural

Réducteur de pression

Le réducteur de pression est un accessoire supplémentaire qui doit être installé à la sortie de votre compteur d'eau si la pression d'eau de votre habitation s'avère supérieure à 5 bar (0,5 MPa).

Il évitera que la soupape du groupe de sécurité ne s'ouvre de manière intempestive lorsque le chauffe-eau n'est pas en fonctionnement.

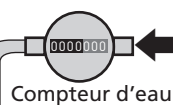
Pour connaître la pression d'eau dans votre habitation vous pouvez vous renseigner auprès de votre fournisseur d'eau.



Attention : le réducteur de pression ne doit jamais être placé entre le groupe de sécurité et la cuve du chauffe eau

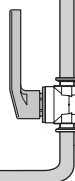


Réducteur de pression



Compteur d'eau

Arrivée d'eau réseau



Robinet général d'arrivée d'eau froide

Groupe de sécurité

Évacuation eaux usées (égouts)

Groupe de sécurité

Le groupe de sécurité est un accessoire obligatoire. Son rôle est de maintenir à l'intérieur du chauffe-eau une pression inférieure à 7 bar (0,7 MPa) pour éviter l'explosion de celui-ci (il remplit donc le même rôle qu'une soupape sur une cocotte minute).

Le groupe de sécurité laisse donc s'échapper de l'eau lorsque le chauffe-eau est en fonctionnement. Cet écoulement peut représenter jusqu'à 3% du volume du chauffe eau par cycle de chauffe.

Attention : le groupe de sécurité doit toujours être raccordé directement à l'entrée eau froide du ballon. Rien ne doit être installé entre le groupe de sécurité et le chauffe eau. (aucune vanne, pas de réducteur de pression ...)

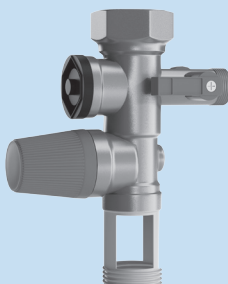
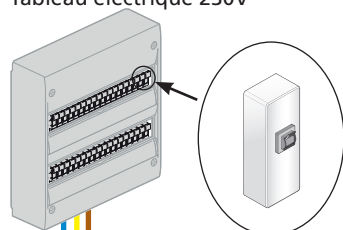


Tableau électrique 230V



Disjoncteur 16A
et différentiel 30mA.
Raccordement permanent 24h/24.

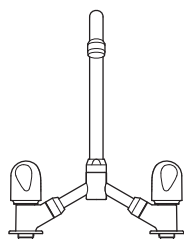
PRECAUTIONS D'INSTALLATION :

- Température du lieu d'installation comprise entre 4°C et 35°C
- Positionner le chauffe-eau le plus près possible des salles d'eau
 - Si le chauffe-eau est installé au-dessus d'un local habité, mettre un bac de récupération d'eau



- Phase
- Terre
- Neutre

Robinet dans une salle de bain
par exemple

**ATTENTION**

Si votre tuyauterie n'est pas en cuivre (PER, multicouche...), il est **OBLIGATOIRE** d'installer une canalisation en cuivre d'une longueur minimale de 50 cm (DTU.60.1) et/ou un limiteur de température en sortie eau chaude de votre ballon. (voir p. 14)

Eau froide

Eau chaude



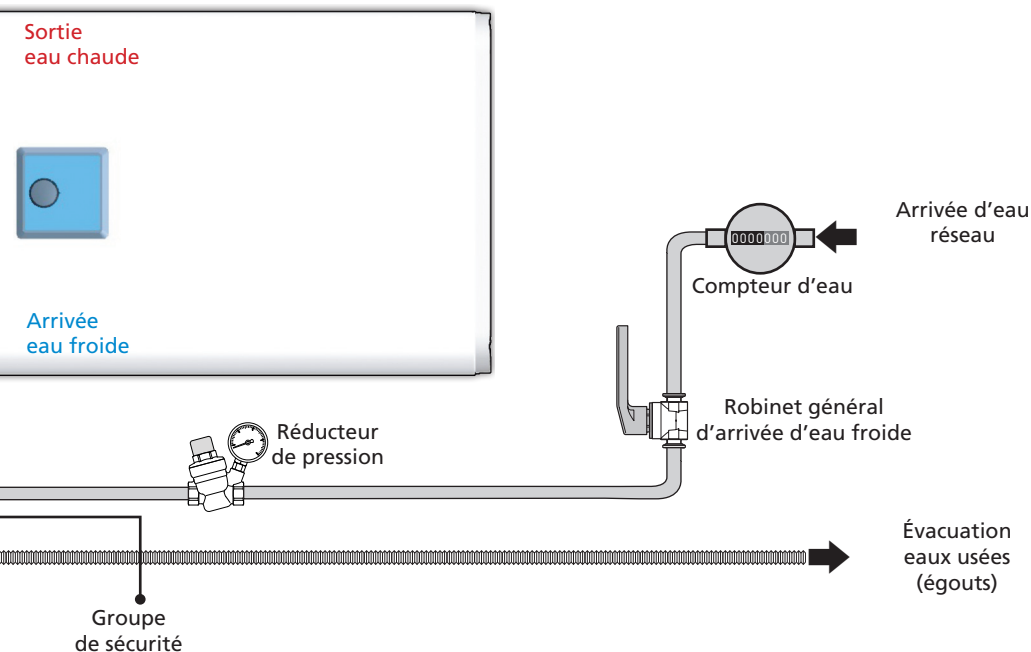
Limiteur
de température

Raccord
di-électrique

Siphon

Schéma général d'installation

Exemple avec un chauffe-eau horizontal mural

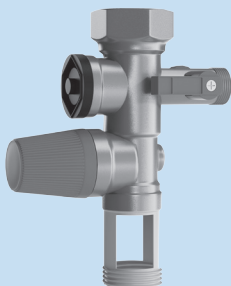


Groupe de sécurité

Le groupe de sécurité est un accessoire obligatoire. Son rôle est de maintenir à l'intérieur du chauffe-eau une pression inférieure à 7 bar (0,7 MPa) pour éviter l'explosion de celui-ci (il remplit donc le même rôle qu'une soupape sur une cocotte minute).

Le groupe de sécurité laisse donc s'échapper de l'eau lorsque le chauffe-eau est en fonctionnement. Cet écoulement peut représenter jusqu'à 3% du volume du chauffe eau par cycle de chauffe.

Attention : le groupe de sécurité doit toujours être raccordé directement à l'entrée eau froide du ballon. Rien ne doit être installé entre le groupe de sécurité et le chauffe eau. (aucune vanne, pas de réducteur de pression ...)

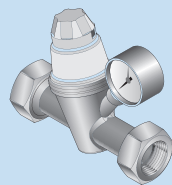


Réducteur de pression

Le réducteur de pression est un accessoire supplémentaire qui doit être installé à la sortie de votre compteur d'eau si la pression d'eau de votre habitation s'avère supérieure à 5 bar (0,5 MPa).

Il évitera que la soupape du groupe de sécurité ne s'ouvre de manière intempestive lorsque le chauffe-eau n'est pas en fonctionnement.

Pour connaître la pression d'eau dans votre habitation vous pouvez vous renseigner auprès de votre fournisseur d'eau.



Attention : le réducteur de pression ne doit jamais être placé entre le groupe de sécurité et la cuve du chauffe eau

2. Où installer mon chauffe-eau ?

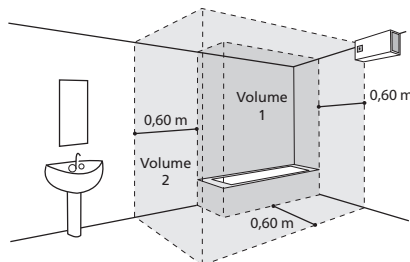
2.1 Précautions

- Choisir un lieu d'installation dont la température sera toujours comprise entre 4°C et 35°C.
- Le chauffe-eau doit être positionné le plus près possible des points de puisages importants (salles de bains, cuisines...)
- S'il est placé en dehors du volume habitable (cellier, garage), les tuyauteries et les organes de sécurité devront être isolés.
- Prévoir une aération dans le local afin d'éviter les phénomènes de condensation et de corrosion de la peinture du chauffe-eau.
- S'assurer que le mur support soit suffisamment résistant pour recevoir le poids du chauffe-eau plein (voir tableau page 11).
- En cas d'installation au dessus de locaux habités (faux plafond ; combles ...) il est impératif de prévoir un bac de récupération d'eau raccordé à l'égout sous le chauffe eau.
- Prévoir en face de chaque équipement électrique un espace suffisant de 40 cm pour l'entretien périodique des éléments chauffants.

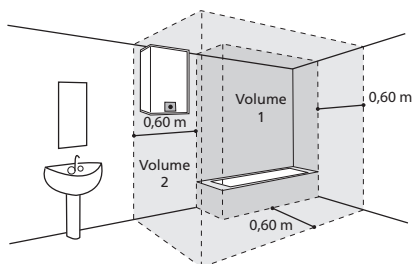


2.2 Installation spécifique en salle de bain

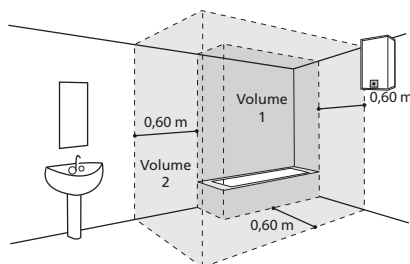
- Installation hors volumes 1 et 2 (NF C 15-100).



Si les dimensions de la salle de bain ne permettent pas de placer le chauffe-eau hors volumes 1 et 2 :



Possible dans le Volume 2



Possible dans le Volume 1 si :

- le chauffe-eau est horizontal et placé le plus haut possible
- les canalisations sont en matériau conducteur
- le chauffe-eau est protégé par un disjoncteur de courant différentiel résiduel (30mA) branché en amont du chauffe-eau

I. Caractéristiques techniques

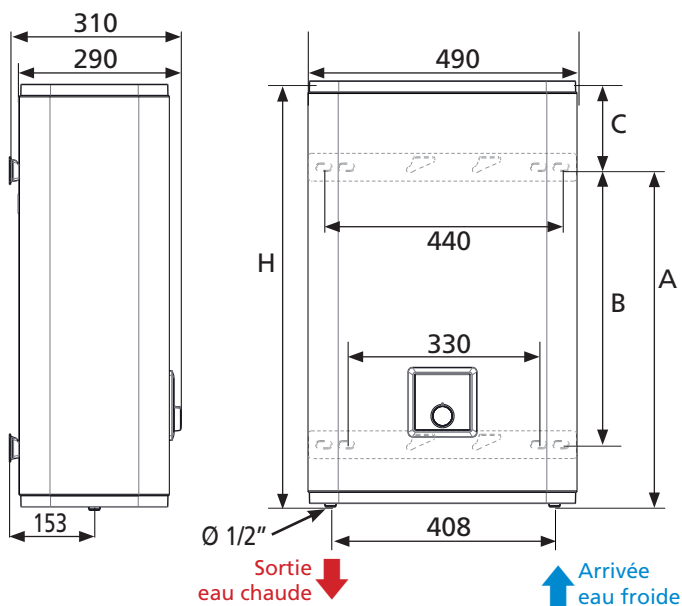
I.1 Chauffe-eau plat - Montage Vertical Mural / Horizontal Mural

		40 litres	65 litres	80 litres
Tension (V)		230 V monophasé		
Résistance		Stéatites en cuve d'entrée et de sortie		
Puissance installée (W) Circuits de résistance		1 500 / 750 / 1 000	1 500 / 750 / 1 000	1 500 / 750 / 1 000
Puissance maxi (W)		2 250	2 250	2 250
Dimensions (mm)	H	765	1 090	1 300
	A	610	975	1 185
	B	500	700	800
	C	155	115	115
Temps de chauffe*		2h02	3h19	4h04
Quantité d'eau chaude à 40°C(L)		72	105	140
Poids à vide (kg)		28	33	39

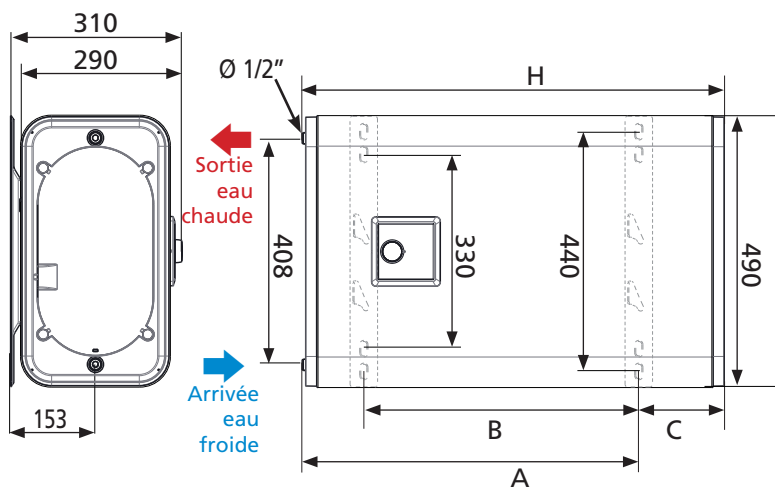
*Temps de chauffe calculé cuve d'entrée et cuve de sortie de 15° à 65°C.

I.2 Chauffe-eau plat - Représentations schématiques

Vertical Mural

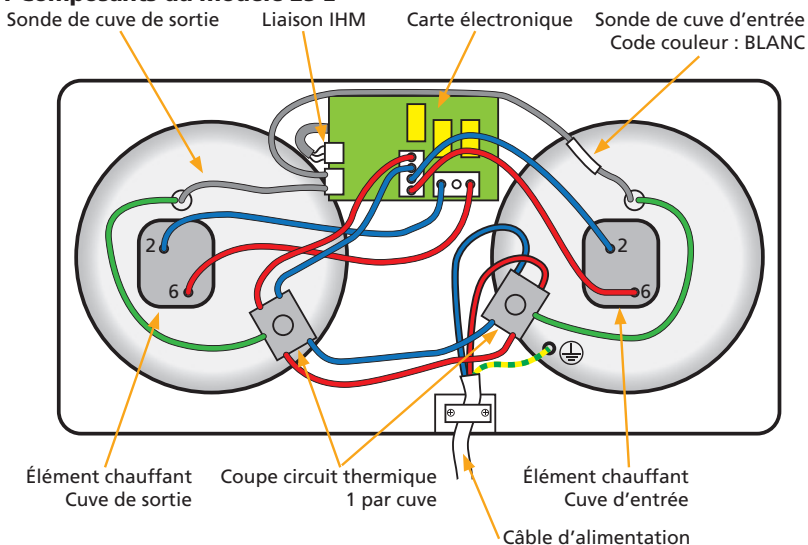


Horizontal Mural

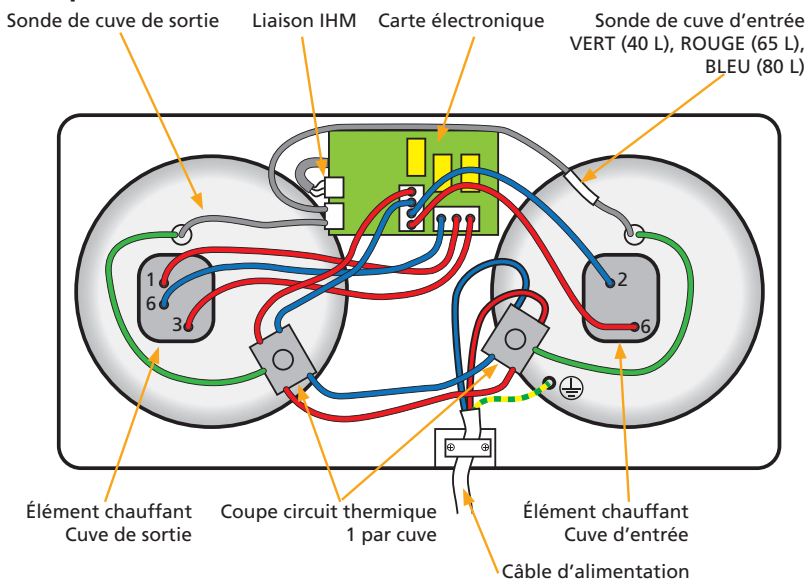


II. Présentation des composants

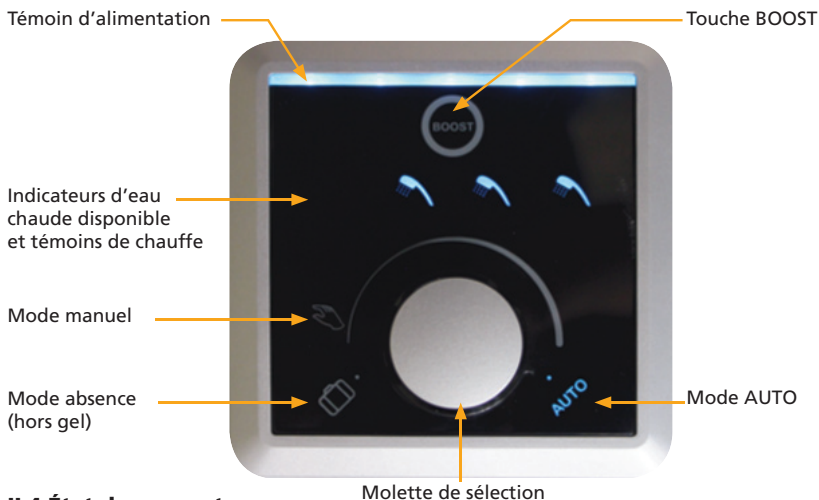
II.1 Composants du modèle 25 L



II.2 Composants des modèles 40, 65 et 80 L



II.3 Interface de commande



II.4 État des voyants

Voyants	État du voyant	Signification
	Allumé	Équipement sous tension.
	Pulsations régulières	Défaut de fonctionnement. Se reporter au chapitre «Aide au dépannage».
	Allumé	Mode manuel sélectionné : La molette permet le réglage de la quantité d'eau chaude souhaitée.
	Allumé	Mode absence activé, la fonction BOOST est désactivée.
	Allumé	Fonction BOOST activée par pression courte : Accélère la production d'eau chaude pour des besoins ponctuels. Le mode BOOST se désactive automatiquement une fois la température MAXI atteinte. Il peut également être désactivé manuellement par un appui court sur la touche pour revenir au mode NORMAL.
	Allumé	Mode AUTO activé, le chauffe-eau procède à l'apprentissage des consommations pour les adapter aux besoins de l'utilisateur et de faire des économies d'énergie, tout en garantissant le confort.
	Allumé	Affiche la quantité d'eau chaude disponible
	Clignotement	Eau chaude en préparation

III. Conditions d'entretien spécifiques

III.1 Les pièces pouvant être remplacées

- Carte électronique
- Sonde température
- Joint
- IHM
- Corps de chauffe et Stéatite
- Tube de liaison
- Capot

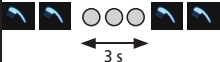
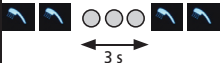
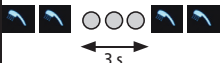
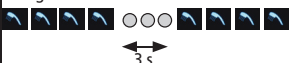


Le remplacement du corps de chauffe implique impérativement le remplacement du joint.

Toute opération de remplacement doit être effectuée par une personne habilitée avec des pièces d'origine constructeur.

IV. Aide au dépannage

IV.1 Voyants de douches clignotants

État du voyant	Signification	Remarque / dépannage
2 clignotements douche gauche 	Erreur 3 : Défaut sonde de régulation cuve sortie	Remplacer la sonde de régulation
2 clignotements douche droite 	Erreur 3 : Défaut sonde de régulation cuve entrée	
2 clignotements toutes les douches 	Erreur 3 : Défaut sonde de régulation ou résistance de différenciation	
4 clignotements 	Erreur 9 : Défaut relais ou carte de pilotage	Remplacer la carte de pilotage

IV.2 Aucun voyant allumé

Action à mener	Solution	Cause possible
1 Faire vérifier par un professionnel l'alimentation électrique (à l'aide d'un multimètre)	S'il y a bien du courant et qu'aucun voyant ne s'allume, faire intervenir un technicien	Défaut de fonctionnement du chauffe-eau
	S'il n'y a pas de courant, faire intervenir un technicien	Défaut d'alimentation
Faire intervenir un technicien agréé	Procéder au remplacement de la carte de puissance	Déclenchement d'un thermostat de sécurité (surchauffe)

IV.3 Pas d'eau chaude

Actions à mener	Solution	Cause possible
Faire intervenir un technicien agréé	Procéder au remplacement du faisceau de sonde	Défaillance de la sonde d'entrée, la cuve de sortie ne chauffe pas (voir 4.1)
Faire intervenir un technicien agréé	Vérifier la tension aux bornes de la cuve de sortie, si absence de tension, procéder au remplacement de la carte de puissance	Défaut d'alimentation de la cuve de sortie
Faire intervenir un technicien agréé	Vérifier la résistance de la cuve de sortie, la remplacer si nécessaire	Défaut d'alimentation de la cuve de sortie

IV.4 Eau tiède

Actions à mener	Solution	Cause possible
Faire intervenir un technicien agréé	Procéder au remplacement du faisceau de sonde	Défaillance de la sonde de sortie (voir 4.1). Défaillance de la résistance de différenciation
Faire intervenir un technicien agréé	Vérifier la tension aux bornes de la cuve d'entrée, si absence de tension, procéder au remplacement de la carte de puissance	Défaut d'alimentation de la cuve d'entrée
Faire intervenir un technicien agréé	Vérifier la résistance de la cuve d'entrée, la remplacer si nécessaire	Défaut d'alimentation de la cuve d'entrée

IV.5 Compteur électrique qui disjoncte

Actions à mener	Solution	Cause possible
1/ Couper l'alimentation électrique 2/ Ouvrir et déposer le capot plastique 3/ Retirer les résistances sans vider le chauffe-eau	Nettoyer le logement de la résistance à l'aide d'un chiffon ou d'un goupillon plastique	Résidu dans un des fourreaux de résistance

IV.6 Problème de fuite

Actions à mener	Solution	Cause
Fuite localisée aux piquages d'eau froide et eau chaude		
1/ Couper l'alimentation électrique 2/ Procéder à la vidange du chauffe-eau	Refaire l'ensemble des raccords	Mauvaise étanchéité des raccords.
Fuite localisée en-dessous du capot plastique		
1/ Couper l'alimentation électrique 2/ Procéder à la vidange du chauffe-eau	Procéder au remplacement du joint d'étanchéité ou du fourreau complet	Joint d'étanchéité détérioré fourreau percé
	Procéder au remplacement des joints d'étanchéité ou du tube de liaison	Joint ou tube de liaison détérioré
Fuite localisé au niveau de la cuve		
1/ Couper l'alimentation électrique 2/ Procéder à la vidange du chauffe-eau	Remplacer le chauffe-eau.	Corrosion de la cuve.

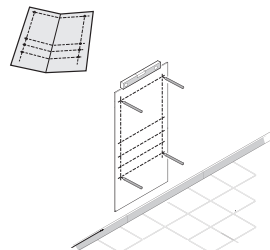
IV.7 Eau trop chaude

Actions à mener	Solution	Cause
1/ Couper immédiatement l'alimentation électrique 2/ Faire intervenir un technicien agréé	Remplacer la carte de puissance	Défaillance de la carte de puissance (voir 4.1)

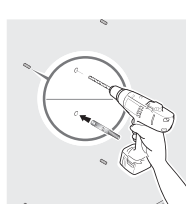
3. Comment installer mon chauffe-eau ?

3.1 Chauffe-eau vertical mural

- 1 Positionner le plan de perçage joint dans l'emballage, le positionner sur la surface murale et réaliser les marquages correspondants au modèle du chauffe-eau, tout en tenant compte des espaces minimums à respecter autour du chauffe-eau (voir p. 13).



- 2 Percer puis cheviller votre chauffe-eau en utilisant des fixations de diamètre (Ø) 10 mm adaptées à votre mur (plaque de plâtre, béton, brique). Attention : votre mur doit pouvoir supporter le poids du chauffe-eau rempli.

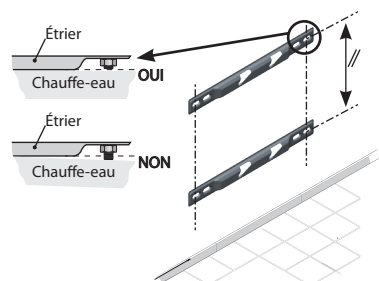


Masse indicative
du chauffe-eau
rempli

Capacité	Masse
40 L	70 kg
65 L	100 kg
80 L	120 kg

- 3 Fixer fermement les étriers supports, vérifier à l'aide d'un mètre les entraxes entre les étriers. Les éléments utilisés pour la fixation ne devront pas dépasser la surface d'appui du chauffe-eau.

NOTA : Si la résistance du mur est suffisante, la fixation par le seul étrier supérieur est possible. Afin de garantir un bon maintien, positionner l'étrier inférieur dans les diabolos du chauffe-eau, les ouvertures dirigées vers le bas. L'étrier inférieur sert de butée en s'appuyant au mur sans vissage (Schéma B).



- 4 Lever et poser votre chauffe-eau contre les étriers en prenant soin de placer les diabolos au-dessus des étriers

- 5 Descendre le chauffe-eau jusqu'à l'engagement des diabolos dans les encoches. Une fois les diabolos engagés, il n'est plus possible de faire glisser latéralement le chauffe-eau sans exercer une sollicitation importante.

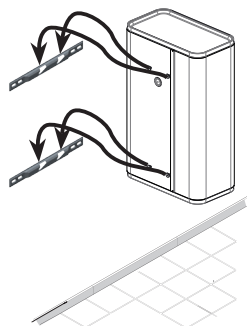


Schéma A

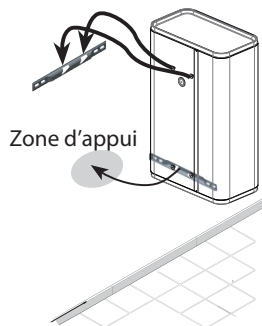
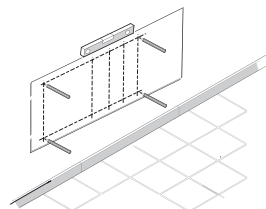
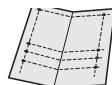


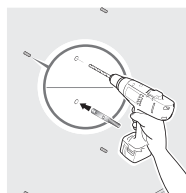
Schéma B

3.2 Chauffe-eau horizontal mural

- ① Positionner le plan de perçage joint dans l'emballage, le positionner sur la surface murale et réaliser les marquages correspondants au modèle du chauffe-eau, tout en tenant compte des espaces minimums à respecter autour du chauffe-eau (voir p. 13).



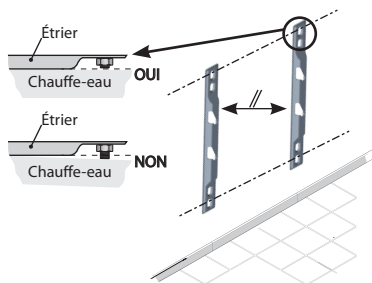
- ② Percer puis cheviller votre chauffe-eau en utilisant des fixations de diamètre (Ø) 10 mm minimum adaptées à votre mur (plaque de plâtre, béton, brique).
Attention : votre mur doit pouvoir supporter le poids du chauffe-eau rempli.



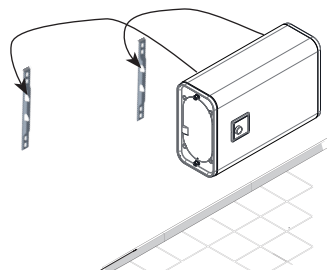
Masse indicative
du chauffe-eau
rempli

Capacité	Masse
40 L	70 kg
65 L	100 kg
80 L	120 kg

- ③ Fixer fermement les étriers supports, vérifier à l'aide d'un mètre les entraxes entre les étriers. Les éléments utilisés pour la fixation ne devront pas dépasser la surface d'appui du chauffe-eau.



- ④ Lever et poser votre chauffe-eau contre les étriers en prenant soin de placer les diabolos au-dessus des étriers
- ⑤ Descendre le chauffe-eau jusqu'à l'engagement des diabolos dans les encoches. Une fois les diabolos engagés, il n'est plus possible de faire glisser latéralement le chauffe-eau sans exercer une sollicitation importante.



NOTA : L'entrée eau froide et la sortie eau chaude doivent être positionnées à gauche (voir schéma 3.3).

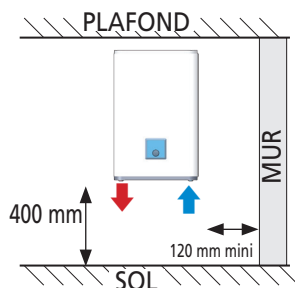
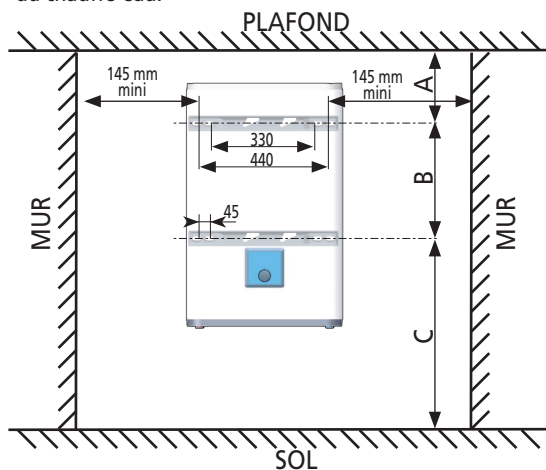
Les étriers de montage ne permettent pas de montage autre que ceux précisés dans cette notice. L'utilisation des étriers pour un accrochage au plafond est strictement INTERDIT.



3.3 Chauffe-eau vertical mural - Raccordement dessous

La fixation du chauffe-eau plat vertical ne peut se faire que sur une paroi verticale (mur, cloison fixe...)

La sortie eau chaude doit être positionnée à gauche du chauffe-eau.

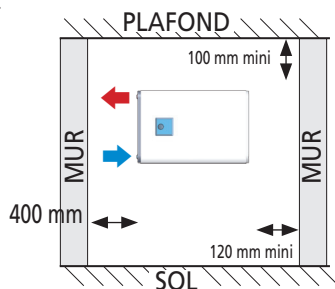
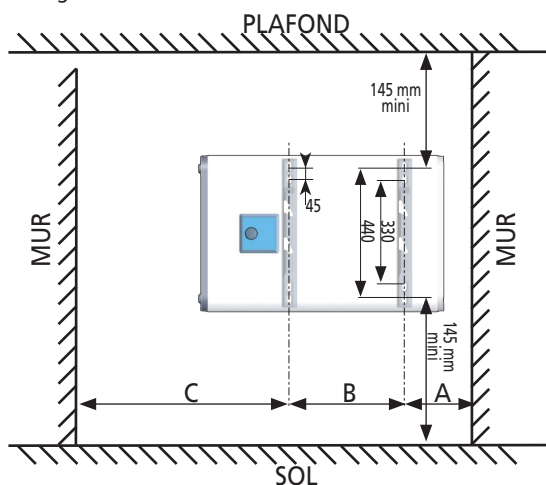


Capacité du chauffe-eau	Dimension (en mm)		
	A	B	C
40 L	260 mini	500	501 mini
65 L	220 mini	700	665 mini
80 L	220 mini	800	776 mini

3.4 Chauffe-eau horizontal mural - Raccordement latéral

La fixation du chauffe-eau plat vertical ne peut se faire que sur une paroi verticale (mur, cloison fixe...)

La sortie eau chaude doit être positionnée en haut et à gauche du chauffe-eau.



Capacité du chauffe-eau	Dimension (en mm)		
	A	B	C
40 L	260 mini	500	501 mini
65 L	220 mini	700	665 mini
80 L	220 mini	800	776 mini

4. Raccordement hydraulique du chauffe-eau

Le chauffe-eau devra être raccordé conformément aux normes et à la réglementation en vigueur dans le pays où il sera installé (pour la France : DTU Plomberie 60-1).

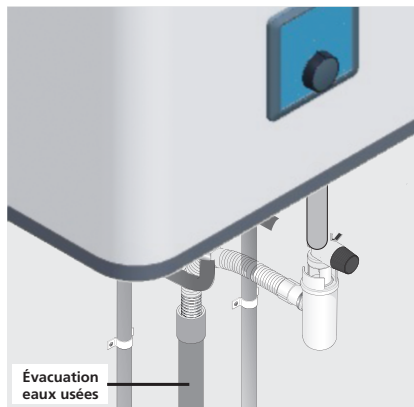
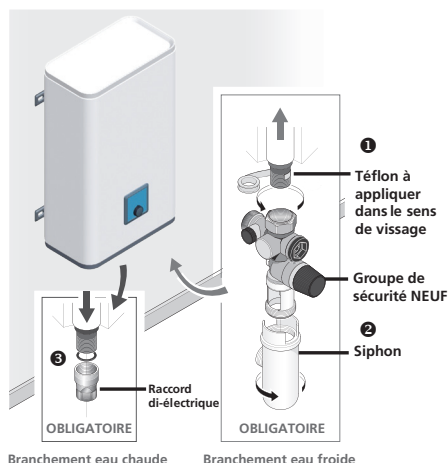
4.1 Le raccordement classique

- ① Effectuer le branchement du groupe de sécurité NEUF sur l'entrée d'eau froide (bleue) de votre chauffe-eau.
- ② Utiliser si besoin la réduction MF 1/2 - 3/4 " fournie.
- ② Placer le siphon sous le groupe de sécurité et relier son évacuation vers l'égout.
- ③ Visser le raccord diélectrique (fourni selon modèles) sur la sortie d'eau chaude (rouge) de votre chauffe-eau.
- ④ Procéder au raccordement de votre tuyauterie sur votre chauffe-eau.



ATTENTION

Vos tuyauteries doivent être rigides (cuivre) ou souples (flexibles tressés en inox normalisés) et supporter 100°C et 10 bar (1 MPa). Sinon, utilisez un limiteur de température.

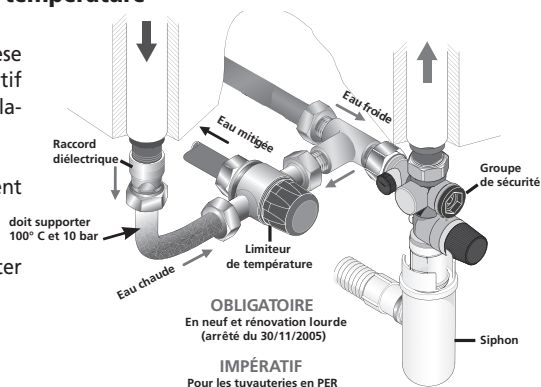


4.2 Le raccordement avec un limiteur de température

Si vos tuyauteries sont en matériaux de synthèse (plastique ou PER par exemple), il est impératif d'installer un limiteur de température (ou régulateur thermostatique).

Le limiteur ne doit jamais être raccordé directement au chauffe-eau.

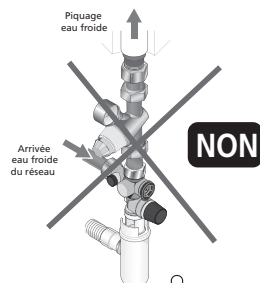
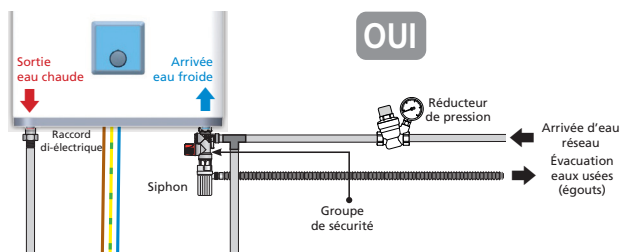
Le limiteur de température permet de limiter les risques de brûlure.



4.3 Le raccordement avec un réducteur de pression

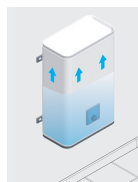
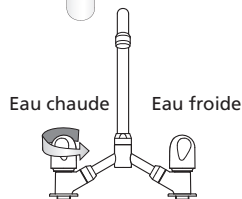
Le réducteur de pression est obligatoire si la pression d'eau de votre habitation s'avère supérieure à 5 bar (0,5 MPa).

Le placer sur l'arrivée d'eau froide, à la sortie de votre compteur d'eau, jamais directement au chauffe-eau.

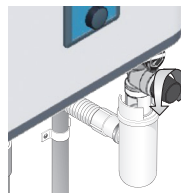


4.4 Remplissage du chauffe-eau

- ❶ Ouvrir les robinets d'eau CHAUDE du logement.
- ❷ Ouvrir la vanne d'arrivée d'eau froide située sur le groupe de sécurité.
- ❸ Le chauffe-eau sera rempli dès que vous observerez un écoulement d'eau froide à la sortie des robinets d'eau chaude. Fermez ces derniers.
- ❹ Vérifier le bon fonctionnement du groupe de sécurité en manipulant le robinet de vidange. Un peu d'eau doit s'écouler.
- ❺ Vérifier l'étanchéité au niveau des sortie et entrée d'eau sur le chauffe-eau.



**Remplissage :
10 Litres
par minute**



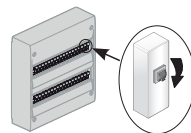
Si vous constatez une fuite, essayez de resserrer les raccords.

Si la fuite persiste, procédez à la vidange du chauffe-eau (voir page 17) et refaites les raccords. Recommencez l'opération jusqu'à avoir une étanchéité totale.

5. Raccordement électrique du chauffe-eau

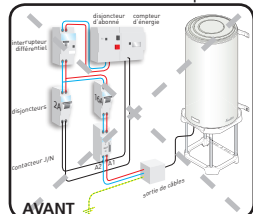


COUPER LE COURANT !

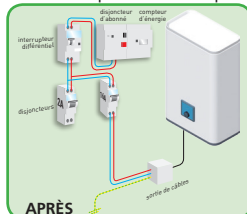


- 1 S'assurer de la compatibilité du chauffe-eau avec l'installation électrique.
- 2 Le chauffe-eau est pré-câblé, raccorder le câble d'alimentation du chauffe-eau à une sortie de câble (**le chauffe-eau ne doit pas être raccordé à une prise électrique**). Le chauffe-eau doit **impérativement** être raccordé électriquement sur une alimentation permanente sur le tableau électrique (voir schémas p. 6 & p. 8). Déconnecter le contacteur HC/HP si présent.

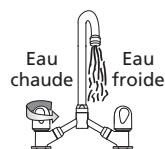
Branchements standard
d'un chauffe-eau électrique HC/HP



Installation du chauffe-eau Plat
branchement permanent uniquement



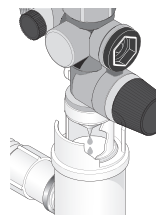
- 3 Vérifier que le chauffe-eau est rempli en ouvrant un robinet d'eau CHAUDE. De l'eau FROIDE doit s'écouler. Si le chauffe-eau est alimenté alors qu'il est vide, vous risquez de l'endommager (non couvert par la garantie).
- 4 Un raccordement en direct sur les résistances sans passer par le thermostat est **formellement interdit** car extrêmement dangereux, la température de l'eau n'étant plus limitée.
- 5 Remettre l'alimentation au tableau électrique.



6. Mise en service du chauffe-eau

- 1 Un léger dégagement de fumée peut apparaître pendant le début de la chauffe (fonctionnement NORMAL).

Après un moment, de l'eau doit s'écouler en goutte à goutte par le groupe de sécurité (raccordé à une évacuation eaux usées). Pendant la chauffe et suivant la qualité d'eau, le chauffe-eau peut émettre un léger bruit analogue à celui d'une bouilloire. Ce bruit est normal et ne traduit aucun défaut.



- 2 Attendre la fin de la chauffe pour pouvoir utiliser pleinement de votre chauffe-eau (voir tableau des caractéristiques pour connaître le temps estimé selon votre modèle).



7. Conseils d'entretien domestique

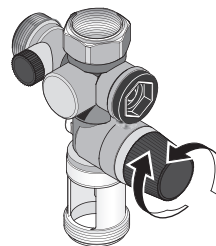
Pour conserver les performances de votre chauffe-eau pendant de longues années, il est nécessaire de faire procéder à un contrôle des équipements par un professionnel tous les 2 ans.

7.1 Le groupe de sécurité

Manœuvrer régulièrement (au moins une fois par mois), la soupape du groupe de sécurité.

Cette manipulation permet d'évacuer les éventuels dépôts pouvant obstruer le groupe de sécurité.

Le non-entretien du groupe de sécurité peut entraîner une détérioration du chauffe-eau (non couvert par la garantie).



7.2 Vidange d'un chauffe-eau

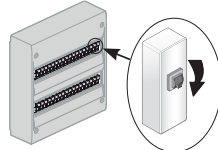
Si le chauffe-eau doit rester sans fonctionner pendant plus d'une semaine (dans une habitation secondaire par exemple), et s'il se trouve dans un lieu soumis au gel, il est indispensable de vidanger le chauffe-eau afin de le protéger contre la corrosion.

Une fois le chauffe-eau vidangé, purger l'ensemble de la tuyauterie de votre habitation (ouvrir l'ensemble des robinets d'eau froide et d'eau chaude de l'habitation afin que tous les tuyaux soient vidés).

- ❶ Couper le courant

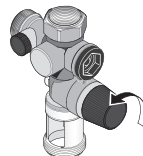


COUPER LE COURANT !



- ❷ Fermer votre robinet général d'arrivée d'eau froide

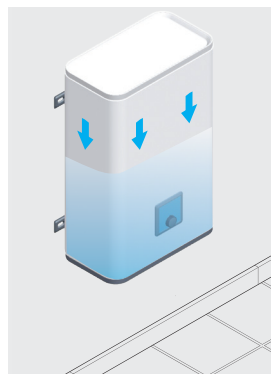
- ❸ Ouvrir la molette de la soupape de sécurité (¼ de tour).



- ❹ Ouvrir les robinets d'eau CHAUDE de manière à faire un appel d'air.

- ❺ Le chauffe-eau est vide lorsque l'eau s'arrête de couler au groupe de sécurité.
La vidange peut prendre jusqu'à 1h30 ou plus.

- ❻ À votre retour, suivre les étapes du paragraphe 6 de «mise en service» (page 16) pour remettre votre chauffe-eau en marche.



7.3 Entretien de la cuve

Vérifier l'état des anodes magnésium tous les deux ans et remplacer celle-ci si son diamètre est inférieur à 10 mm. Un entretien de la cuve par un professionnel est fortement conseillé tous les 2 - 3 ans en fonction de la qualité de l'eau : vidange et détartrage.

Dans les régions où l'eau est calcaire, il est possible de traiter l'eau avec un adoucisseur. Ce dernier doit être bien réglé et la dureté de l'eau doit rester supérieure à 15°f.

L'utilisation d'un adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit bien réglé, agréé CSTB pour la France, vérifié et entretenu régulièrement.



Ne jetez pas votre appareil avec les ordures ménagères, mais déposez-le à un endroit assigné à cet effet (point de collecte) où il pourra être recyclé.

8. Champ d'application de la garantie

Sont exclues de cette garantie les défaillances dues à :

8.1 Des conditions d'environnement anormales

- Dégâts divers provoqués par des chocs ou des chutes au cours des manipulations après le départ d'usine.
- Positionnement de l'appareil dans un endroit soumis au gel ou aux intempéries (ambiances humides, agressives ou mal ventilées).
- Utilisation d'une eau présentant des critères d'agressivité tels que ceux définis par le DTU Plomberie 60-1 additif 4 eau chaude (taux de chlorures, sulfates, calcium, résistivité et TAC).
- Dureté de l'eau < 15°f.
- Non respect des normes (NF EN 50160) de réseau électrique (alimentation électrique présentant des mini ou maxi de tension, des fréquences non conformes par exemple).
- Dégâts résultant de problèmes non décelables en raison du choix de l'emplacement (endroits difficilement accessibles) et qui auraient pu être évités par une réparation immédiate de l'appareil.

8.2 Une installation non conforme à la réglementation, aux normes et aux règles de l'art

- Absence ou montage incorrect d'un groupe de sécurité neuf et conforme à la norme EN 1487, ou modification de son réglage...
- Mise en place directement sur le chauffe-eau d'un système hydraulique empêchant le fonctionnement du groupe de sécurité (réduction de pression, robinet d'arrêt...) (voir page 15).
- Corrosion anormale des piquages (eau chaude ou eau froide) suite à un raccordement hydraulique incorrect (mauvaise étanchéité) ou absence de manchons diélectriques (contact direct fer-cuivre).
- Raccordement électrique défectueux : non conforme à la norme NF C 15-100 ou aux normes en vigueur dans le pays, mise à la terre incorrecte, section de câble insuffisante, raccordement en câbles souples, non respect des schémas de raccordements prescrits par le constructeur.
- Positionnement de l'appareil non conforme aux consignes de la notice.
- Corrosion externe suite à une mauvaise étanchéité sur la tuyauterie.
- Absence ou montage incorrect du capot de protection électrique.
- Absence ou montage incorrect du passage de câble.
- Chute d'un appareil suite à l'utilisation de fixations non adaptées au support d'installation.

8.3 Un entretien défectueux

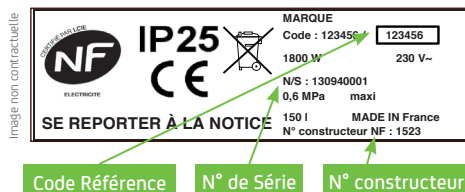
- Entartrage anormal des éléments chauffants ou des organes de sécurité.
- Non entretien du groupe de sécurité se traduisant par des surpressions.
- Modification du produit d'origine sans avis du constructeur ou utilisation de pièces détachées non référencées par celui-ci.
- Non respect des conditions d'entretien de l'anode magnésium (voir paragraphe 7.3).

Ces appareils sont conformes aux directives 2014/30/UE concernant la compatibilité électromagnétique, 2014/35/UE concernant la basse tension, 2011/65/UE concernant la ROHS et au règlement 2013/814/UE

INFORMATIONS APRÈS-VENTE (FRANCE UNIQUEMENT) : QUE FAIRE EN CAS DE PANNE ?

1/ CONSULTEZ LE TABLEAU D'AIDE AU DIAGNOSTIC (voir sommaire)
OU RENDEZ-VOUS SUR WWW.CONFORT-SAUTER.COM (rubrique Questions/Réponses)

2/ SI VOTRE PROBLÈME PERSISTE, RELEVEZ LES RÉFÉRENCES DU PRODUIT



Code Référence : _____

N° de série : _____

N° constructeur : _____

Étiquette collée sur l'habillage latéral du chauffe-eau

3/ CONTACTEZ LE SAV OU VOTRE REVENDEUR POUR TOUTE DÉMARCHE DE GARANTIE

09 77 42 42 42

Service gratuit
+ prix appel

* du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30
et de 13h30 à 18h00

A/ Réparation du produit sous garantie

- Votre interlocuteur fera avec vous le diagnostic de la panne éventuelle et fournira les pièces nécessaires si la défectuosité rentre dans le cadre de la garantie.
- Vous pourrez ensuite procéder au remplacement de la pièce concernée.
- Votre revendeur vous accordera la garantie conformément aux articles L 211-1 et suivants du code de la consommation et aux durées de garantie indiquées dans cette notice.

B/ Dépannage du produit sous garantie

La garantie dépannage concerne le remplacement des pièces défectueuses.

Pour ce produit, elle s'applique pendant 2 ans.

- Le SAV déterminera le besoin d'une intervention (remplacement d'une pièce défectueuse). Fournissez-lui les références exactes du produit. Une station SAV locale vous contactera sous 48h du lundi au vendredi (hors jours fériés) pour fixer un rendez-vous.

- Pièces susceptibles d'être dépannées : capot de protection/joint de porte/thermostat/élément chauffant (blindé ou stéatite)/fourreau pour résistance stéatite.
- La station SAV remplacera la pièce défectueuse (en France métropolitaine uniquement dans un rayon de 30 km autour du point de vente ou de la station SAV. Cette prise en charge ne concerne que le remplacement des pièces défectueuses. Toute intervention non justifiée sera facturée par la station SAV suivant ses tarifs en vigueur).

C/ Remplacement du produit complet

Uniquement dans le cas d'une fuite due à une cuve percée (les fuites pouvant être dues à un problème de joint d'étanchéité sont exclues). Votre MAGASIN gèrera l'échange du produit. La garantie sera accordée après expertise technique du produit en usine (voir les conditions générales de garantie).



ATTENTION

Un produit présumé à l'origine d'un sinistre doit rester à la disposition des experts d'assurance, et le sinistré doit en informer son assureur. Tout remplacement doit se faire en accord avec l'assurance.

CONDITIONS DE GARANTIE

- La durée de garantie est de deux ans à compter de la date d'installation ou d'achat et ne saurait excéder 30 mois à partir de la date de fabrication en l'absence de justificatif.
- SAUTER assure l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses à l'exclusion de tous dommages et intérêts.
- Les frais de mains d'oeuvre, de déplacement et de transport sont à la charge de l'utilisateur.
- Les détériorations provenant d'une installation non conforme, d'un réseau d'alimentation ne respectant pas la norme NF EN 50160, d'un usage anormal ou du non respect des prescriptions de ladite notice ne sont pas couvertes par la garantie.
- Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.
- Présenter le présent certificat uniquement en cas de réclamation auprès du distributeur ou de votre installateur, en y joignant votre facture d'achat.



le choix 100% tranquillité à partir de 45€

Avec Garantie +, vous bénéficiez :

- d'une extension de garantie de 3 ans
- de services premium incluant :
 - en cas de besoin : un dépannage à domicile, pièces et main-d'œuvre incluses
 - des conseils personnalisés,
 - des rappels d'entretien

ENREGISTREZ VOS PRODUITS

sur www.mon-sauter.com

et tentez de gagner 3 ans de garantie supplémentaire pour tous vos appareils.



09 77 42 42 42

Service gratuit
+ prix appel

Avant d'appeler SAUTER Service, munissez-vous des informations suivantes indiquées sur la plaque signalétique située sur le côté de l'appareil.

*du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur
www.confort-sauter.com

Type de l'appareil : _____

N° de série : _____

Date d'achat : _____

Cachet du revendeur